

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

Session 2014

Histoire-Géographie

Série : Sciences et technologies du management et de la gestion

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.
10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2^{nde} partie.
10 points

Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1 à 12
La feuille Annexe page 12 est à rendre avec la copie d'examen

PREMIERE PARTIE

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.
10 points

Questions d'histoire

1. Choisissez et recopiez sur votre copie la période ou l'année durant laquelle a eu lieu l'effondrement du Bloc de l'Est (1 point) :
 - a. Entre 1985 et 1991
 - b. Durant l'année 1991
 - c. Entre 1989 et 1991
2. Définissez le plus précisément possible la notion de « non-alignement ». (2 points)
3. Justifiez l'affirmation suivante en proposant deux arguments (2 points) :

« Les institutions de la Vème République et la pratique du pouvoir par les Présidents de la République successifs ont entraîné une présidentialisation du régime ».

Questions de géographie

1. Citez les trois grands centres d'impulsion et de commandement mondiaux (1,5 point).
2. Définissez la notion de « firme transnationale » (dans votre définition, donnez un exemple de firme transnationale) (2 points).
3. Complétez la carte (en annexe page 12) et sa légende, en indiquant (1,5 point) :
 - Une ville mondiale
 - Deux pays émergents

SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2^{nde} partie.
10 points

Exercice 1 :

Thème général : La France sous la Vème République

Sujet d'étude : Les femmes dans la société française

Document 1 : extraits du livre de Gisèle Halimi, *Ne vous résignez jamais*

Gisèle Halimi est avocate et féministe. Elle est fondatrice de l'association « Choisir la cause des femmes » avec Simone de Beauvoir en 1971.

En 1978, j'entraînai « Choisir » dans les élections législatives purement féministes. En dehors de tous les partis que nous jugions nuls ou insuffisants pour les droits des femmes, nous présentâmes « 100 femmes pour les femmes ». Délicieux souvenirs de meetings aux salles combles, de discours émouvants de nos candidates novices (beaucoup s'exprimaient pour la première fois en public), du succès particulier auprès des médias étrangers.

Notre programme commun des femmes, publié comme soutien à notre campagne, fourmillait de propositions féministes concrètes. Je me souviens, surtout, de cette solidarité si forte et si gaie qui nous souda toutes dans cette campagne peu commune. Nous créâmes des élections d'un « genre » – dans tous les sens du mot – nouveau, singulier.

Combattues par la droite (l'avortement, la libération des femmes) et par la gauche (nous la mettions, disaient nos chefs, en danger), nous fûmes isolées.

Notre aventure se solda par un échec électoral, mais nous enrichit prodigieusement. Nous avons osé, nous avons dit aux femmes d'oser. Rejetée, l'indifférence des partis. Sanctionnée, l'ignorance de la cause des femmes. Les féministes avaient levé l'étendard et parlé. Les professionnels de la politique enregistraient, dans tous les cas, une défaite. Nous avons refusé la résignation et le silence.

Gisèle Halimi, *Ne vous résignez jamais*, Plon, 2009, 245 p.

Document 2 : évolution de la représentation des femmes dans différentes assemblées

Types d'assemblées	Part des femmes [parmi les élus] avant la loi de 2000*	Part des femmes [parmi les élus] après la loi de 2000	[Part des femmes parmi les élus] après 2007
Conseils municipaux	21,7% (1995)	30% (2001) 47,5% (villes > 3500 hab.)	35% (2008)
Conseils généraux	8,3% (1998)	10,9% (2004)	12,3% (2008)
Conseils régionaux	25% (1998)	47,6% (2004)	48% (2010)
Sénat	5,9% (1998)	10,9% (2001) 16,9% (2004)	21,9% (2008)
Assemblée nationale	10,9% (1997)	12,3% (2002)	18,5% (2007)
Parlement européen	40,2% (1999)	43,6% (2004)	44,4% (2009)

* Loi relative à l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

Geneviève Dermenjian, Irène Jami, Annie Rouquier, Françoise Thébaud (dir.), *La place des femmes dans l'histoire, une histoire mixte*, Belin, 2010, 416 p.

Questions :

1. Comment se manifeste l'engagement des femmes dans la vie politique depuis les années 1970 ? (documents 1 et 2)
2. Quelles sont les difficultés rencontrées ? (documents 1 et 2)
3. « La place de la femme dans la société française a évolué depuis 1958, mais il reste encore des défis à relever » : justifiez cette affirmation à l'aide de vos connaissances et des deux documents.

Exercice 2 :
Thème général : La France sous la Vème république
Sujet d'étude : L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française

Document 1 : extraits de la déclaration de candidature du général de Gaulle aux élections présidentielles le 4 novembre 1965

Françaises, Français, il y a 25 ans, lorsque la France roulait à l'abîme, j'ai cru devoir assumer la charge de la conduire jusqu'à ce qu'elle fût libérée, victorieuse et maîtresse d'elle-même. Il y a 7 ans, j'ai cru devoir revenir à sa tête pour lui éviter la guerre civile, lui épargner la faillite monétaire et financière et bâtir avec elle des institutions répondant à ce qu'exigent l'époque et le monde moderne. Depuis lors, j'ai cru devoir exercer les pouvoirs de chef de l'État afin qu'elle puisse accomplir au profit de tous ses enfants une étape sans précédent de son développement intérieur, recouvrer la paix complète et acquérir dans l'univers une situation politique et morale digne d'elle. Aujourd'hui, je crois devoir me tenir prêt à poursuivre ma tâche, mesurant en connaissance de cause de quel effort il s'agit, mais convaincu qu'actuellement, c'est le mieux pour servir la France. Car ainsi, notre pays se voit offrir le meilleur moyen de confirmer par ses suffrages le régime stable et efficace que nous avons ensemble institué. [...] Certes, il y a encore, il y aura toujours beaucoup à faire. Mais comment y parviendrait-on si l'État livré aux partis retombait dans l'impuissance ? Au contraire, quel élan nouveau prendra notre République quand celui qui a l'honneur d'être à sa tête aura été approuvé par vous dans son mandat national ! [...] Une grande responsabilité nationale incombera donc dans un mois à vous toutes et à vous tous ; c'est là d'ailleurs la raison d'être de la loi constitutionnelle qui s'appliquera pour la première fois et en vertu de laquelle le peuple français tout entier désignera le chef de l'État, garant du destin de la nation. En élisant le président de la République, il vous sera donné de fixer en conscience, par-dessus toutes les sollicitations des tendances partisans, des influences étrangères et des intérêts particuliers, la route que va suivre la France.

<http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu00101/de-gaulle-fait-acte-de-candidature-en-1965.html>

Document 2 : Affiche électorale du candidat Jean Lecanuet, 1965

EN FAMILLE ECOUTEZ JEAN LECANUET à la TELEVISION

TELEVISION	RADIO
SAMEDI 20 20 h. 30 à 20 h. 45 MERCREDI 24 22 h. 20 à 27 h.	VENDREDI 19 19 h. 45 à 20 h. MARDI 23 12 h. 30 à 13 h.
VENDREDI 20 13 h. à 14 h. 30 MARDI 23 20 h. 30 à 20 h. 45 MERCREDI 1^{er} 13 h. à 13 h. 15	SAMEDI 27 19 h. 30 à 20 h. MARDI 30 12 h. 30 à 12 h. 45 MERCREDI 1^{er} 19 h. 45 à 20 h.
VENDREDI 3 13 h. 15 à 14 h. 30 VENDREDI 3 21 h. 15 à 21 h. 25	VENDREDI 3 12 h. 40 à 13 h. VENDREDI 3 21 h. 15 à 21 h. 25

<http://www.vivelapub.fr/affiches-electorales-la-guerre-de-limage-1965-2012/>

Questions :

1. A quelle réforme est-il fait allusion dans la phrase soulignée (document 1) ? Précisez la date de cette réforme.
2. Montrez l'importance du rôle des médias dans l'élection du président de la République (document 2).
3. En quoi ces documents témoignent-ils de la personnalisation du pouvoir présidentiel dans les premières années de la Vème République ?
4. A l'aide des documents et de vos connaissances, montrez que l'élection présidentielle est au cœur de la vie politique française sous la Vème République.

Exercice 3 :
Thème général : La mondialisation : acteurs, flux et réseaux
Sujet d'étude : Les migrations internationales

Document 1 : extraits de l'Atlas des migrations

Les migrations internationales sont particulièrement intenses le long des grandes fractures du monde, économiques, politiques, géographiques ou environnementales : la Méditerranée, les frontières américano-mexicaine et russo-chinoise, l'extrémité de la nouvelle Europe et quelques autres points du globe sont devenus des lieux de passage empruntés massivement mais aussi extrêmement périlleux.

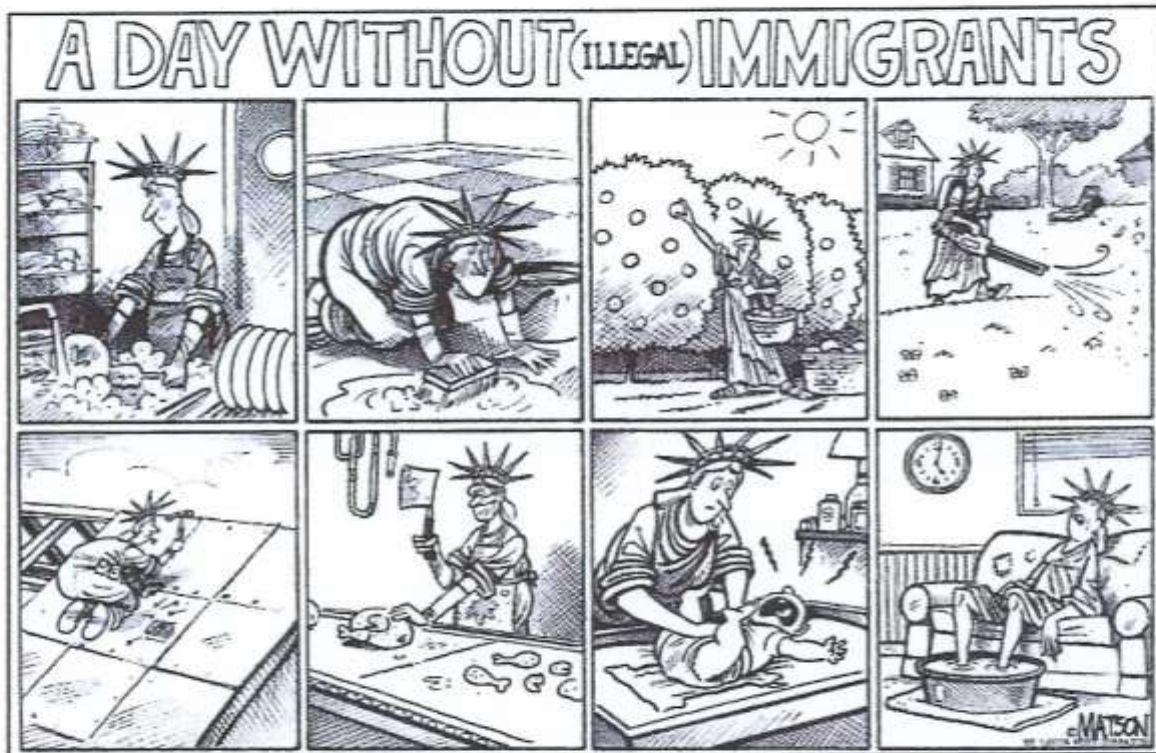
D'anciens pays de départ sont devenus des pays d'accueil : c'est le cas de l'Europe du Sud et aujourd'hui du Mexique, du Maroc, de la Turquie, qui restent aussi des pays de départ et de transit. D'anciens pays d'accueil deviennent des pays de départ : c'est le cas de certains pays d'Amérique latine comme l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay, le Chili, dont les ressortissants d'origine japonaise, espagnole ou italienne reviennent parfois au pays [...].

Ce brouillage des situations concerne aussi les migrants eux-mêmes, tantôt touristes, tantôt migrants économiques ou demandeurs d'asile, devenus acteurs à part entière des relations internationales, défiant les États attachés à la souveraineté de leur contrôle sur leurs frontières et à la préservation de leur identité [...].

Les bouleversements environnementaux de la planète (réchauffement climatique, sécheresse, appauvrissement des sols, catastrophes naturelles) et les crises politiques sont aussi porteurs de nouveaux déplacements de population.

Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations*, « la mondialisation des mouvements de population », Autrement, 2012, 64 p.

Document 2 : « Un jour sans immigrés (clandestins) », dessin de Robert John Matson.



St-Louis Post-Dispatch, 5 février 2006.

Questions :

1. Les migrations internationales s'intensifient et se complexifient : justifiez précisément cette affirmation à l'aide du document 1.
2. Montrez que, selon le document 2, l'immigration clandestine joue un rôle économique aux Etats-Unis. Quelle(s) image(s) ce document donne-t-il de l'immigration clandestine aux Etats-Unis ?
3. A l'aide de vos connaissances et des documents 1 et 2, montrez que les migrations sont un élément majeur du processus de mondialisation.

Exercice 4 :
Thème général : La mondialisation : acteurs, flux et réseaux
Sujet d'étude : Transports et routes maritimes

Document 1 : Page d'accueil du site Internet du Port Autonome de Dakar (Sénégal), novembre 2013.

Port Autonome de Dakar
Une ambition en marche

Recherche

Accueil | Présentation | Nos Services | Formalités | Espace professionnel | Espace Infos | Médiathèque | Nous contacter

Vous êtes ici: Accueil

N° Vert 800 301 802

Un port ouvert 24h/24

La position géographique permet aux navires venant du nord de disposer d'un gain de navigation de deux à trois jours par rapport aux autres ports de la Côte Ouest Africaine. Il présente une rade stable et protégée et un accès direct à toute heure.

[Lire...](#)

Position stratégique

Le Port occupe une position stratégique à l'intersection des lignes maritimes reliant l'Europe à l'Amérique du Sud, l'Amérique du Nord à l'Afrique du Sud.

Les installations du Port

Son plan d'eau exceptionnel délimité par un linéaire de quasi de dix (10) Km peut recevoir toutes catégories de navires.

Annonces

19 PREVISIONS DE PROCHAINETS

TAUX FRAIGHTS

STATISTIQUES DE TRAFIC

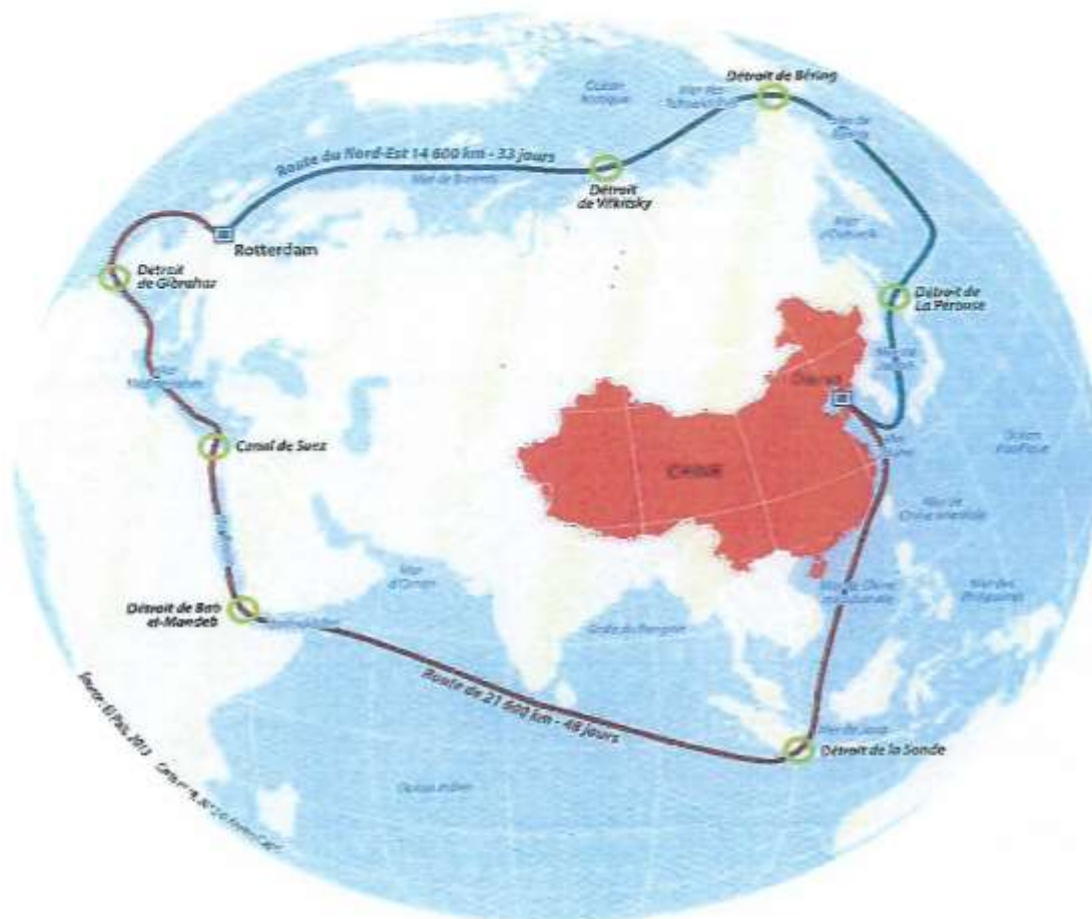
APPELS D'OFFRES

ADRESSES UTILES

<http://www.portdakar.sn/>

Document 2 : extraits de l'article « Route chinoise au pôle Nord ».

Il s'appelle *Yong Shen*, mesure 160 mètres de long et pèse 19 400 tonnes. Il est le premier cargo chinois à rejoindre l'Europe par le pôle Nord, soit 14 600 kilomètres de traversée (cf. carte). Cette voie représente un gain de temps non négligeable par rapport aux 48 jours et 21 600 kilomètres normalement nécessaires pour atteindre le vieux continent [l'Europe], l'un des plus importants partenaires commerciaux de la République populaire [de Chine]. Pour la deuxième puissance économique mondiale, dont 90 % des échanges se font par la mer, toute nouvelle route facilitant l'import-export est fondamentale pour la croissance. Avant d'arriver à Rotterdam, le *Yong Shen* a dû traverser les détroits de La Pérouse et de Béring, puis longer les côtes septentrionales russes. Cette traversée n'est possible que durant l'été avec la fonte des glaces, encouragée par le réchauffement climatique. Si le pari est risqué, il pourrait permettre de faire des économies d'échelle, de développer les ports chinois du nord-est mais aussi, et surtout, d'éviter le canal de Suez, touché par l'instabilité politique qui affecte l'Egypte depuis janvier 2011. [...]



NB : le port chinois indiqué par un carré est Dalian.

Aussi, le trafic dans l'océan de glace s'intensifie-t-il : 200 navires ont emprunté cette route dite du Nord-Est en 2013, contre 46 l'année précédente et quatre en

2010. Selon la Fédération des armateurs norvégiens, le volume des marchandises passera de 1,26 million de tonnes en 2012 à 50 millions en 2020.

Cet optimisme doit néanmoins être nuancé [...]. En effet, la route du Nord-Est n'est praticable que trois mois par an et les obstacles de glace (sur et sous l'eau) restent nombreux. D'ailleurs, le *Yong Shen* est bien plus petit que les autres navires chinois passant par Suez, mesurant plus de 350 mètres et pesant 200 000 tonnes. [...]

Enfin, l'écosystème de la zone est particulièrement fragile : un Code de la navigation en Arctique, qui doit être adopté en 2015, obligera notamment à respecter les normes environnementales.

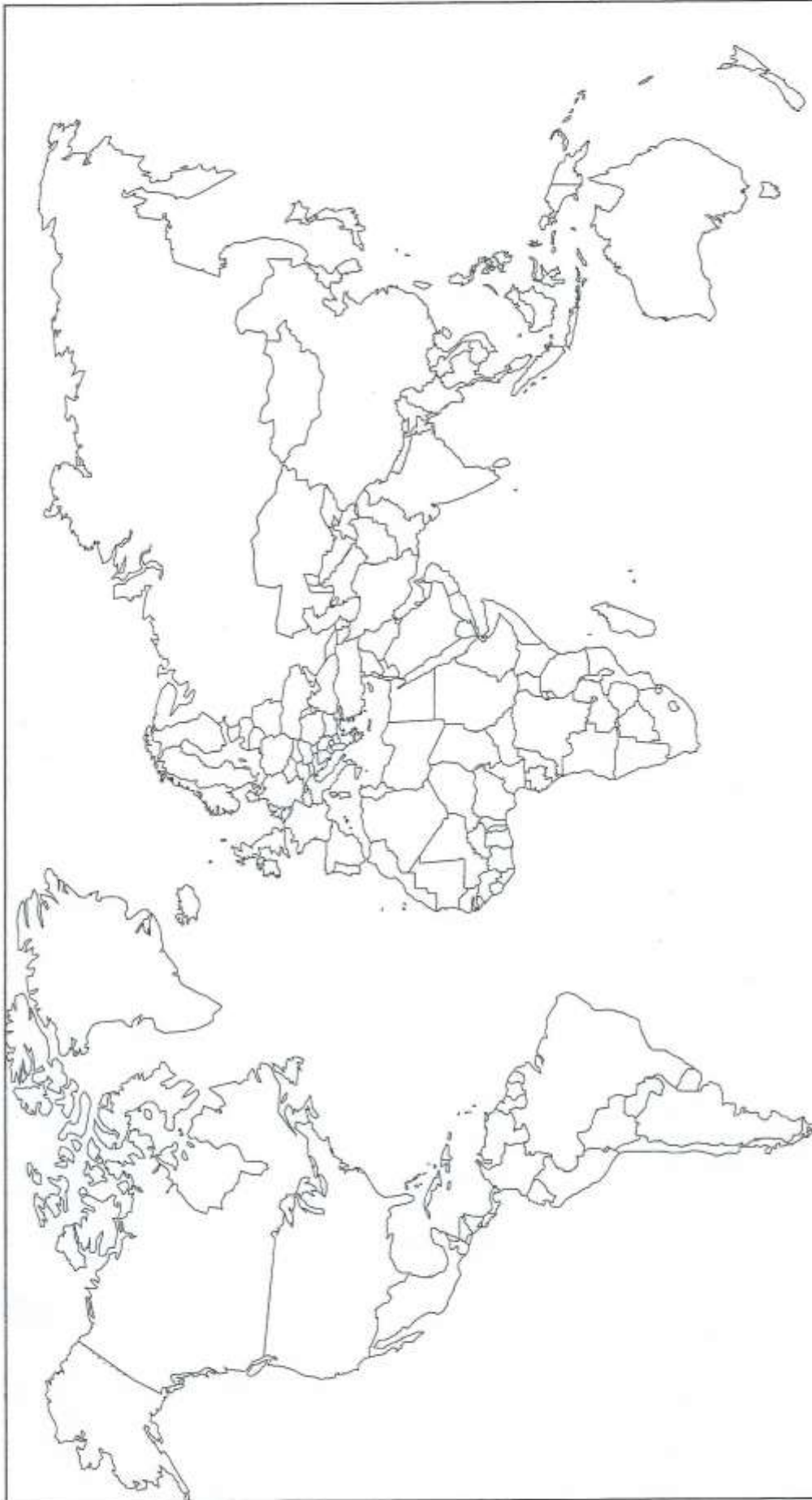
Guillaume Fourmont, *Carto* n°19, septembre-octobre 2013, p. 45 (NB : *Carto* est une revue française de cartographie)

Questions

1. Quelle est la nature de chacun de ces deux documents ? En quoi sont-ils différents et complémentaires ?
2. Quels sont les deux principaux arguments mis en avant pour la promotion du port de Dakar ? Quelles sont toutefois les limites qui peuvent gêner son développement ?
3. Précisez deux raisons pour lesquelles la route du Nord peut être attractive pour les entreprises installées en Chine (document 2). Pourquoi, cependant, la route du Nord ne semble-t-elle pas totalement satisfaisante ?
4. En quoi ces documents illustrent-ils le fait que les transports et les routes maritimes sont au cœur du processus de mondialisation ?

ANNEXE

A RENDRE AVEC LA COPIE



Légende

..... Ville mondiale

..... Pays émergent